



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour information :
statistiques agricoles et rurales**

Rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision [2013/235](#) du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, pour information, le rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales. Ce rapport aborde les quatre points suivants : a) gouvernance et mobilisation de ressources; b) mise en œuvre des activités au niveau du bureau mondial; c) mise en œuvre des activités au niveau régional; et d) orientations à suivre et priorités pour 2014. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

* E/CN.3/2014/1.



Rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales

I. Introduction

1. Le présent rapport a pour objet d'informer la Commission de statistique des progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales depuis sa quarante-quatrième session. Ce rapport aborde les quatre points suivants : a) gouvernance et mobilisation de ressources; b) mise en œuvre des activités au niveau du bureau mondial; c) mise en œuvre des activités au niveau régional; et d) orientations à suivre et priorités pour 2014.

II. Progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales

A. Gouvernance et mobilisation de ressources

1. Gouvernance

2. Des mécanismes de gouvernance ont été mis en place en 2013, aux niveaux mondial et régional, pour régir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.

3. En 2013, deux réunions du Comité directeur ont été organisées, au cours desquelles les grandes décisions suivantes ont été prises : a) approbation d'un plan d'action pour la région Asie et Pacifique; b) révision du budget intégré; c) prolongation sans incidences financières du plan d'action mondial jusqu'en décembre 2017; et d) adoption d'une proposition de révision du dispositif de suivi et d'évaluation. Deux réunions du Conseil d'administration ont également eu lieu. Des progrès ont également été réalisés en 2013 dans la mise en place du bureau mondial, pour lequel le recrutement du personnel est dans sa phase finale.

4. Le Comité directeur régional pour l'Afrique a tenu sa quatrième réunion en juin 2013 dans le but d'adopter son plan de travail et son budget pour 2013. Le Secrétariat régional pour l'application de la Stratégie mondiale en Afrique, qui est hébergé par la Banque africaine de développement a été mis en place et le personnel du bureau régional est en cours de recrutement.

5. Le Comité directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a été créé en avril 2013 et a tenu deux réunions en 2013 en vue d'entériner son plan de travail et son budget pour l'année en cours, ainsi que pour approuver le choix de huit pays appelés à mettre en œuvre des activités au niveau national en 2013 et 2014. Le bureau régional a été créé au Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Bangkok et il est désormais opérationnel. Le recrutement du personnel du Bureau régional est en cours.

6. Le Comité directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a également été constitué en 2013, à la Trinité, et s'est réuni pour examiner le projet de plan d'action pour l'exécution de la Stratégie mondiale.

7. En ce qui concerne la Communauté d'États indépendants et les régions d'Asie occidentale, les différents organes intergouvernementaux régionaux des statistiques ont demandé qu'un plan d'action régional soit élaboré et que des mécanismes régionaux de gouvernance soient mis en place.

2. Mobilisation de ressources

8. Après un travail soutenu de sensibilisation, une demande de financement de 10 millions de dollars a été présentée à la Commission européenne afin de couvrir le manque à financer du Fonds mondial d'affectation spéciale en Afrique. La signature du mémorandum d'accord avec la Commission européenne devrait intervenir d'ici à la fin de 2013.

9. Le montant total des fonds annoncés à ce jour, en comptant la contribution de 10 millions de dollars de la Communauté européenne, s'élève à 51 millions de dollars, ce qui laisse un manque à financer de 32 millions de dollars. Les financements actuels étant essentiellement consacrés aux activités menées en Afrique et dans la région de l'Asie et du Pacifique ainsi qu'à l'échelle mondiale, il faudra mobiliser des ressources supplémentaires en faveur des régions sous-financées, à savoir : l'Amérique latine et les Caraïbes, la Communauté d'États indépendants et l'Asie occidentale.

10. Le Fonds mondial d'affectation spéciale est pleinement opérationnel. Tout au long de 2013, des efforts conséquents ont été faits pour consolider le programme de partenariat. Des mémorandums d'accord ont été signés avec la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Banque africaine de développement, et les fonds correspondants ont été décaissés.

B. Mise en œuvre des activités au niveau du Bureau mondial

1. Volet recherche

11. En 2013, le Bureau mondial a lancé et poursuivi des activités correspondant à plusieurs champs méthodologiques définis comme prioritaires dans le volet recherche de la Stratégie mondiale.

12. D'importants progrès ont été réalisés dans les domaines suivants : a) le cadre conceptuel (Système de comptabilité économique et environnementale intégrée pour l'agriculture), qui est un compte satellite complet et harmonisé destiné à l'intégration des données relatives à l'agriculture et à l'environnement, reposant sur des concepts, des définitions, des classifications et des tableaux d'interdépendance adoptés à l'échelon international; b) le Cadre d'enquête intégré destiné à produire des statistiques agricoles intégrées et cohérentes concernant différentes unités d'observation telles que les parcelles agricoles (aspects environnementaux), les ménages (volet social) et les exploitations agricoles (dimension économique). Les tâches suivantes seront menées à bien en 2014 : a) élaboration de bases d'échantillonnage de référence pour les études visant à déterminer le cadre le mieux adapté à certains types de paysages, amélioration des méthodes visant à associer

bases aréolaires et bases listes et utilisation des systèmes de positionnement universel (GPS), des systèmes d'information géographique et de la télédétection pour l'élaboration de bases d'échantillonnage; b) recueil des bonnes pratiques permettant de résoudre les problèmes techniques liés au calcul des coûts de la production agricole; c) amélioration des méthodes d'estimation des récoltes, concernant notamment la surface cultivée, le rendement et la production; d) mise au point de méthodes de télédétection plus efficaces et plus fiables et utilisation des bases de données sur la couverture et l'utilisation des sols; e) amélioration des méthodes utilisées pour l'établissement des bilans des disponibilités alimentaires; f) adoption de nouvelles technologies pour la saisie, la compilation, le transfert et la diffusion de données de terrain, qui joueront un rôle important dans l'élaboration de méthodes de collecte des données d'un bon rapport coût-efficacité et l'amélioration de la qualité des données; g) amélioration des méthodes relatives à la pêche artisanale; et h) meilleure intégration des méthodes de l'information géographique et des statistiques.

13. La première réunion du Comité consultatif scientifique, organisée en juillet 2013 au siège de la FAO à Rome, avait pour but de revoir le programme de recherche et de formuler des conseils sur la mise en œuvre du volet recherche.

2. Élaboration de lignes directrices et de supports de formation

14. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'élaboration des outils suivants : a) les plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales, qui feront l'objet d'un examen par les pairs au début de 2014; b) les bonnes pratiques en matière d'élevage nomade; et c) le manuel d'utilisation de systèmes GPS de poche pour la mesure des surfaces cultivées. En ce qui concerne les classifications agricoles et le Cadre d'enquête intégré, le travail est en cours.

15. Pour ce qui est de l'élaboration de supports de formation, d'importants progrès ont été réalisés dans les domaines suivants : a) la combinaison des recensements de population et des recensements agricoles; b) l'estimation des gaz à effet de serre émanant d'activités agricoles.

3. Coordination avec d'autres initiatives

16. Le Bureau mondial a également permis de mettre en place des synergies et une coordination avec d'autres initiatives en cours dans les domaines suivants : a) élaboration de directives sur les bilans de pays et la réalisation de bilans de pays approfondis dans sept pays africains et deux d'Asie (initiative de la FAO soutenue par la Fondation Bill et Melinda Gates); b) Système d'information sur les marchés agricoles, en particulier en ce qui concerne les stocks de vivres et les prévisions de récoltes; c) projets d'aide-pays de la FAO en Tanzanie en coordination avec l'United States Agency for International Development et la Banque africaine de développement; d) Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique, initiative du Gouvernement japonais en Afrique; e) Core Agricultural and Rural Data Survey Project, initiative de l'United States Agency for International Development en Afrique.

C. Mise en œuvre des activités au niveau régional

1. Afrique

17. La Banque africaine de développement a signé un mémorandum d'accord avec la FAO en août 2013 et des fonds ont été versés par le Fonds mondial d'affectation spéciale. En 2013, les activités ont principalement concerné les bilans de pays, avec notamment la conduite de missions de suivi et l'adaptation du questionnaire au contexte africain. Presque tous les pays africains ont rempli le questionnaire qui permet d'évaluer les capacités et les besoins de chacun en matière de statistiques. Au Maroc, en novembre 2013, a été organisé un atelier de formation régional à l'intention des coordonnateurs des stratégies nationales, qui a porté essentiellement sur la validation des résultats et sur le calcul d'indicateurs relatifs aux capacités. Les résultats définitifs seront publiés sous peu. La Banque africaine de développement a également pris part à des activités pilotées par les pays au Cabo Verde, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan du Sud.

18. En ce qui concerne le volet formation, la Commission économique pour l'Afrique a également commencé à mettre en œuvre les activités suivantes : a) le dispositif d'évaluation des besoins de formation a été élaboré; b) des missions consultatives ont été menées dans certains pays prioritaires; c) les programmes d'enseignement ont été examinés à l'occasion d'un atelier qui s'est déroulé au Mozambique; et d) un atelier a été organisé au Sénégal, à l'intention des responsables des ressources humaines. D'autre part, des bourses de longue durée pour les jeunes statisticiens sont en cours de création.

2. Région de l'Asie et du Pacifique

19. Le Plan d'amélioration des statistiques agricoles et rurales pour la région de l'Asie et du Pacifique a été approuvé au début de 2013. Le bureau régional de la FAO, qui héberge le bureau régional, a commencé à préparer les bilans de pays approfondis dans quatre des huit pays prioritaires définis en 2013, à savoir le Bhoutan, l'Indonésie, les Samoa et le Sri Lanka.

20. En ce qui concerne le volet formation, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a signé en juillet 2013 un mémorandum d'accord avec la FAO et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique a lancé deux ateliers en 2013 sur l'échantillonnage et l'ensemble minimum de données de base, et deux ateliers sur l'analyse des politiques.

21. La Banque asiatique de développement participe à l'exécution de la Stratégie en finançant le projet « Improving Agricultural and Rural Statistics for Food Security » (Améliorer les statistiques agricoles et rurales pour la sécurité alimentaire) dans quatre pays asiatiques, à savoir le Bhoutan, les Maldives, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam.

3. Autres régions

22. Le projet de plan d'action pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes est actuellement à l'examen en vue de sa présentation. Des questionnaires ont été adressés aux pays aux fins de leur évaluation et les résultats sont en cours d'analyse.

23. Dans la région de l'Asie occidentale, des questionnaires d'évaluation de pays ont été envoyés aux intéressés et les résultats ont été présentés en décembre 2013, à l'occasion d'un atelier de validation organisé en Jordanie. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a été chargée par la Commission de statistique régionale de mettre au point un plan d'action pour l'Asie occidentale en collaboration avec le bureau régional de la FAO.

24. Un premier projet de plan d'action régional pour les pays de la Communauté d'États indépendants a été établi et examiné en juillet 2013 lors d'un atelier qui s'est tenu à Budapest. En octobre 2013, il a été approuvé à Sotchi par le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants et est actuellement à l'étude au niveau mondial.

D. Orientations à suivre et priorités pour 2014

25. À l'échelle mondiale, les priorités pour 2014 seront les suivantes : a) améliorer les mécanismes de coordination entre le Bureau mondial et les partenaires d'exécution régionaux ainsi que le dispositif de suivi et d'évaluation existant; b) hiérarchiser les activités de recherche en fonction des besoins urgents exprimés par les pays et créer un répertoire des nouvelles méthodes, normes et bonnes pratiques présentant un bon rapport coût-efficacité qui soit accessible à un large éventail d'utilisateurs; c) élaborer des directives et des supports de formation rapidement utilisables par les différentes régions et les différents pays; d) mobiliser des ressources pour les pays ne disposant pas de moyens suffisants (ceux d'Amérique latine et des Caraïbes, de la Communauté d'États indépendants et de l'Asie occidentale); e) promouvoir le rôle de la Stratégie mondiale en tant que cadre global de coordination des initiatives de renforcement des capacités statistiques; f) lancer résolument le plan de communication de la Stratégie mondiale; et g) mettre en place le Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques agricoles et rurales qui a été institué par la Commission de statistique à sa quarante-troisième session.

26. En ce qui concerne l'Afrique, l'année 2014 sera axée sur les activités suivantes : a) mener des missions de suivi dans divers pays pour aider à la mise en place de structures de gouvernance nationales; b) établir un rapport sur les résultats de la première phase du processus d'évaluation de pays; c) lancer des bilans de pays approfondis ou lancer directement les plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales dans les différents pays; d) fournir une assistance technique à certains pays; e) répertorier les indicateurs de suivi et d'évaluation du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et l'ensemble minimum des données de base de la Stratégie mondiale pour faire en sorte que le Plan d'action pour l'Afrique permette de produire les données statistiques et les informations nécessaires au suivi et à l'évaluation dudit programme; f) veiller à ce que les besoins en formation soient intégrés dans les plans sectoriels; g) commencer à renforcer la capacité des centres de formation régionaux; et h) offrir des bourses d'études de longue et de courte durée.

27. En ce qui concerne l'Asie, l'année 2014 sera axée sur les activités suivantes : a) effectuer des bilans de pays approfondis et préparer les plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales dans les huit pays prioritaires; b) offrir une assistance technique à certains pays; c) faire en sorte que les besoins en formation soient intégrés dans les plans sectoriels; d) renforcer la capacité des organismes de formation nationaux et régionaux; et e) élaborer des programmes d'enseignement types et mettre au point des supports de formation en ligne.

28. Pour les trois autres régions, on privilégiera la mise au point définitive des plans d'action régionaux et la mobilisation des ressources.

29. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.
